

En troisième lieu, nous devons rétablir une certaine stabilité des coûts et des prix. Les dernières années ont bien montré que l'inflation était l'ennemie de la croissance, parce qu'elle sapait la confiance des consommateurs et des entreprises, ainsi que notre capacité de concurrence sur les marchés internationaux.

Les Canadiens doivent admettre la nécessité de se montrer modérés dans leurs revendications salariales, à un moment où, pour plus d'un million de leurs concitoyens, le problème est d'obtenir non pas une augmentation, mais un emploi. Nous devons accepter de payer parfois des prix plus élevés pour certains produits, sans pouvoir nous attendre à des hausses de revenu analogues. Il serait vain et dangereux d'essayer de rattraper toute hausse des prix des produits importés.

Je compte sur les entreprises pour faire preuve de dynamisme dans la prospection des marchés et de confiance en ce Canada, la confiance qu'il mérite par la richesse de ses ressources matérielles et humaines et par la solidité de ses institutions.

Les gouvernements doivent poursuivre de façon disciplinée les politiques qui favoriseront une croissance rapide et une réduction de l'inflation. Nous devons continuer de limiter l'augmentation de nos dépenses à un taux inférieur à la croissance tendancielle du produit national brut. Ce faisant, nous poursuivrons nos efforts pour rendre l'administration plus efficace. Pour établir les rémunérations de nos propres employés, nous suivrons le secteur privé, au lieu de le précéder.

Si nous sommes tous prêts à jouer notre rôle, nous pouvons entrer dans les années 80 avec des investissements croissants, un chômage réduit, une balance des paiements plus équilibrée et une forte expansion dans toutes les régions du pays.

Il n'y a qu'un seul moyen de s'en sortir et c'est, pour chaque Canadien, de mettre l'épaule à la roue, car il faut bâtir un avenir encore meilleur pour nos enfants et les enfants de nos enfants. C'est par le travail, l'imagination, la détermination et la discipline que nous y parviendrons.

Ce soir je n'ai pas voulu, malgré la perspective d'élections prochaines, faire aux citoyens du Canada une série de promesses mirobolantes parce que je respecte l'intelligence des gens qui choisiront le prochain gouvernement. Ce budget, j'ai voulu le présenter sous l'angle de la responsabilité, car c'est la seule avenue offerte aux Canadiens.

Des voix: Bravo!

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Tous les députés le savent, monsieur l'Orateur, l'actuel ministre des Finances (M. Chrétien) vient de présenter son premier budget. Pourtant, de l'avis de la majorité d'entre nous, depuis sept mois que le ministre assume ses fonctions, nous étions en droit d'espérer de sa part un meilleur effort.

Des voix: Bravo!

M. Stevens: J'espère sincèrement pour lui que le ministre est plus adroit sur le rouli-roulant qu'il ne l'a été à préparer ce budget, sinon il risque vraiment de se rompre les os. Rendons-nous à l'évidence: le budget de ce soir est un autre exemple des demi-mesures que le gouvernement actuel propose aux Canadiens depuis dix ans, demi-mesures qui sont la cause de ce que le nombre des chômeurs, qui était alors de 375,000, atteint

Le budget—M. Stevens

maintenant plus de un million, la cause de ce que le taux d'inflation a plus que doublé depuis dix ans que le premier ministre (M. Trudeau) dirige le pays. Si je dis «demi-mesures», c'est parce que si nous faisons la somme de tous les stimulants que le ministre entend mettre en œuvre pour relancer l'économie canadienne, nous trouvons 900 millions de dollars. Ce chiffre ne représente pas la moitié de ce qu'il faudrait pour relancer notre économie et amener la véritable croissance que les Canadiens sont en droit d'attendre de tout gouvernement qui désire vraiment leur amener la prospérité.

Nous avons dit que nous croyons en une forme d'abattement fiscal qui redonnerait confiance au consommateur et relancerait l'achat de biens de consommation. Le gouvernement devrait au moins y consacrer 2.2 milliards de dollars.

Des voix: Bravo!

M. Stevens: Si je dis 2.2 milliards de dollars, c'est que nous pouvons mettre le doigt sur suffisamment de cas d'incapacité et d'indolence pour savoir que ce gouvernement peut épargner bien au-delà de 2 milliards de dollars au contribuable canadien. Je ne comprends vraiment pas comment le ministre a pu déclarer sans sourciller à la Chambre que le gouvernement avait suivi une politique de restrictions des dépenses.

Que les députés se reportent au budget présenté par le dernier ministre des Finances, M. Macdonald, le 31 mars 1977. Il y indiquait que les dépenses totales prévues au budget pour l'année financière 1978 seraient de 41,900 millions de dollars. Or nous apprenons ce soir de but en blanc que ce chiffre comportait une erreur de 1.1 milliard.

M. Andras: C'est faux, absolument faux.

● (2102)

M. Stevens: Monsieur l'Orateur, le président du Conseil du Trésor (M. Andras) dit que c'est faux. Je lui recommande de sortir immédiatement le budget du 31 mars de Donald Macdonald: il verra le chiffre au tableau 1.

L'un des problèmes les plus graves au pays par le temps qui court, c'est que le gouvernement ne croit pas dans les faits. Nous avons ce soir un budget plein de demi-mesures. A vrai dire, je crois que le gouvernement est devenu une administration pleine de demi-mesures.

Rappelons-nous le 20 octobre où on a annoncé la formule du crédit d'impôt à l'emploi. Nous l'avons appuyée, espérant sincèrement qu'ainsi on renverrait des Canadiens au travail qui autrement ne gagneraient rien. Nous avons appuyé et approuvé la mesure législative en une journée. Qu'est-il arrivé depuis? Voilà que le gouvernement propose maintenant de prélever en impôt une bonne partie de ce crédit. Non seulement se propose-t-il de le faire, mais le programme n'est même pas entièrement en vigueur à ce jour, 10 avril 1978, après avoir été annoncé le 20 octobre 1977.

Je pourrais citer bien d'autres exemples. La plupart des Canadiens se sentent humiliés de voir le dollar se dévaluer sans cesse. Pour être franc, je pense que la dévaluation de notre monnaie n'aurait pas été aussi forte si le ministre des Finances (M. Chrétien) n'avait pas fait preuve d'une telle incurie et s'il ne s'était pas avéré incapable de stabiliser les cours.